



## CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Au deuxième trimestre 2011, l'activité dans les économies avancées a quasiment stagné, avec une progression à 0,1 %. L'activité a été peu dynamique aux États-Unis (+0,3 %), au Royaume-Uni (+0,2 %) et dans la zone euro (+0,2 %). Le commerce mondial s'est replié (-0,6 %) au deuxième trimestre 2011, pour la première fois depuis mi-2009.

Parmi les chocs ayant contribué à freiner l'économie mondiale au deuxième trimestre (crise des dettes souveraines en Europe, révision des chiffres de croissance aux États-Unis, faiblesse de la demande intérieure dans les pays avancés), certains tendraient à se dissiper au second semestre. Ainsi, avec la stabilisation du cours des matières premières, l'inflation amorcerait un reflux dans les économies avancées à la fin de l'année. L'activité japonaise rebondirait nettement au troisième trimestre (+1,0 %) avec une remise en marche rapide de l'appareil productif japonais après le séisme du 11 mars.

Cependant, l'été 2011 a été marqué par un regain d'incertitudes, le climat des affaires dans les pays avancés s'est dégradé : dans ce contexte de tensions croissantes, les économies ne retrouveraient pas de véritable élan. Le commerce mondial ne rebondirait pas. Dans la zone euro, l'activité résisterait encore en Allemagne et en France, notamment au troisième trimestre (+0,3 %). L'Italie et l'Espagne entreraient en récession (respectivement -0,1 % et -0,2 % par trimestre au second semestre).

**En France**, la consommation des ménages s'est nettement repliée au deuxième trimestre (-0,7 %), pénalisée à la fois par la baisse de la consommation en énergie et par le recul de la consommation automobile (fin de la prime à la casse). Malgré la dégradation du climat des affaires, plusieurs facteurs contribueraient à un léger rebond de la production totale au troisième trimestre. L'activité rebondirait dans le secteur automobile après une chute marquée en mars et en avril, la production d'énergie augmenterait elle aussi. Au total, elle accélérerait légèrement au troisième trimestre (+ 0,3 %). L'activité stagnerait ensuite au quatrième trimestre, en ligne avec la dégradation du climat des affaires. Sur l'ensemble de l'année 2011, la croissance serait de 1,7 %, en légère accélération par rapport à 2010.

Les créations nettes d'emplois dans le secteur marchand non agricole ont été importantes au premier semestre (+112 000). Avec le ralentissement prévu de l'activité, le rythme des créations d'emplois s'infléchirait nettement : seuls 24 000 emplois seraient créés dans les secteurs marchands au second semestre. Le taux de chômage s'est élevé à 9,1 % de la population active au deuxième trimestre. Il progresserait légèrement pour atteindre 9,2 % au quatrième trimestre.

## SYNTHÈSE RÉGIONALE

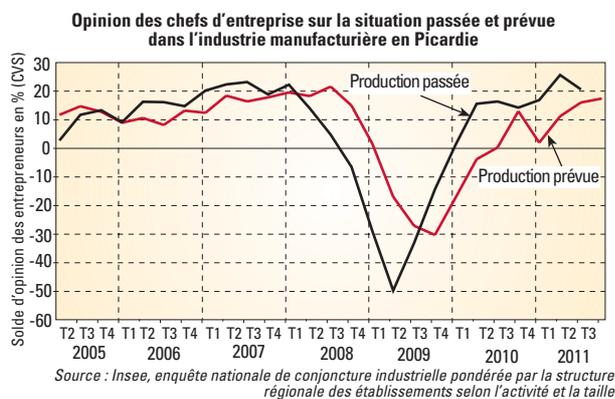
Interrogés en juillet 2011, les chefs d'entreprise de l'industrie et des services, jugent que leur activité est en léger repli. La situation dans le bâtiment s'améliore au fil des trimestres mais reste inférieure à la moyenne de longue période.

Après quatre trimestres de stabilité (11,0 %), le taux de chômage régional diminue nettement (-0,3 point). Toutefois, il reste élevé comme en atteste le nombre de demandeurs d'emploi qui ne cesse de progresser depuis la crise économique.

La croissance de l'emploi ralentit fortement, les effectifs salariés du secteur marchand progressent six fois moins qu'au trimestre précédent.

Le nombre de créations d'entreprises baisse de -8,6 %, à cause d'une diminution des créations hors auto-entrepreneurs. Le statut d'auto-entrepreneur est toujours porteur de nombreuses créations d'entreprises.

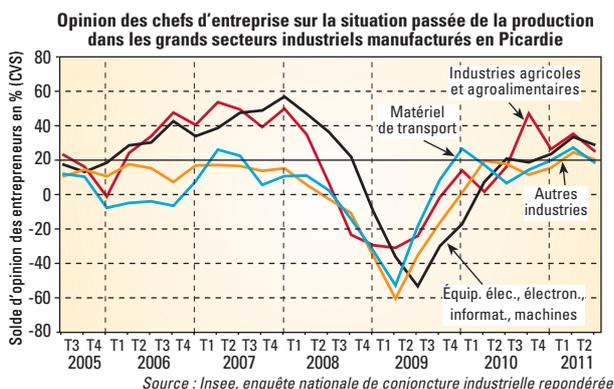
**E**n Picardie, selon les enquêtes de conjoncture dans l'industrie de juillet 2011, **les chefs d'entreprise jugent que leur activité est satisfaisante, mais marque un léger repli par rapport au premier trimestre**. Les stocks augmentent et les carnets de commandes sont moins étoffés. **La demande globale, tout comme la demande étrangère, est moins favorable qu'au trimestre précédent**. Pour les mois à venir, les entrepreneurs envisagent une stabilité de leur activité.



Dans tous les secteurs d'activité industriels, les chefs d'entreprise jugent que leur activité diminue légèrement ce trimestre, tout en étant supérieure à la moyenne de longue période. Dans les industries de l'agroalimentaire et celles des matériels de transport, le rythme de l'activité se ralentit. La baisse est moins importante dans les secteurs des équipements électriques, électroniques, informatiques et machines ainsi que dans les autres secteurs de l'industrie (chimie, pharmacie, métallurgie, caoutchouc...). **La demande adressée aux industriels est moins dynamique qu'au trimestre précédent, sauf dans les industries de l'agroalimentaire**. Pour les mois à venir, la situation devrait rester stable dans tous les secteurs industriels, excepté celui du matériel de transport dont l'activité devrait ralentir (fin de la prime à la casse).

En France, le climat conjoncturel dans l'industrie est en léger ralentissement mais supérieur à la moyenne de longue période. Les carnets de commandes globaux, comme étrangers, se dégarnissent légèrement mais sont jugés étoffés.

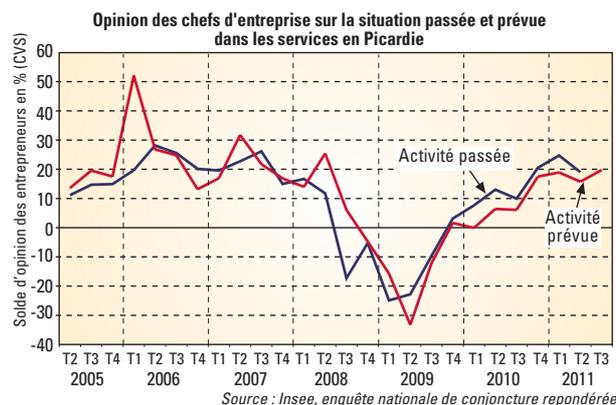
D'après les enquêtes de conjoncture dans les services de juillet 2011, **les entrepreneurs estiment que leur activité est en léger repli. Mais elle reste supérieure à la moyenne de longue**



**période**. Pour les mois à venir, les entrepreneurs sont optimistes sur leur chiffre d'affaires.

Dans les activités immobilières et dans les activités de services administratifs et de soutien (activités liées à l'emploi, locations, sécurité...), l'activité a continué de progresser mais cependant à un rythme moins soutenu. Dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (ingénierie, activités juridiques, recherche-développement...), la production continue sa progression. Dans les autres activités de services (services aux ménages), la situation est toujours jugée peu satisfaisante.

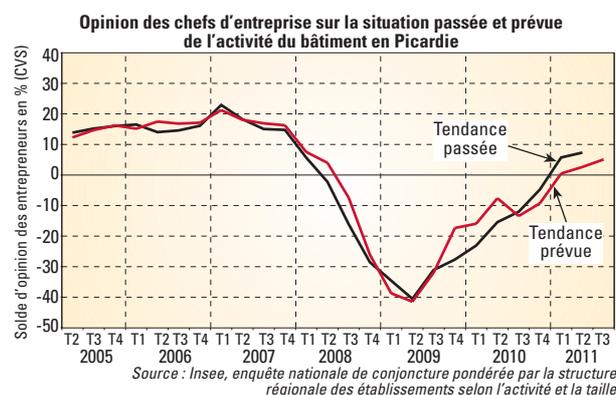
En France, le climat conjoncturel dans les services est favorable, supérieur à la moyenne de longue période. Pour les prochains mois, les entrepreneurs s'attendent à une demande moins favorable.



Selon les enquêtes de conjoncture dans le bâtiment du deuxième trimestre 2011, **les entrepreneurs estiment que leur activité continue de s'améliorer**. Cependant, les soldes d'opinion sont toujours moins favorables que la moyenne de longue période. Les carnets de commandes se regarnissent mais sont toujours jugés inférieurs à la moyenne de longue période. Dans le gros œuvre, l'activité reste stable tandis que dans le second œuvre, elle s'améliore légèrement.

Dans les travaux d'amélioration-entretien, l'activité progresse fortement. Dans les bâtiments neufs, l'activité est stable par rapport au trimestre précédent. Dans les logements neufs, la production s'améliore légèrement.

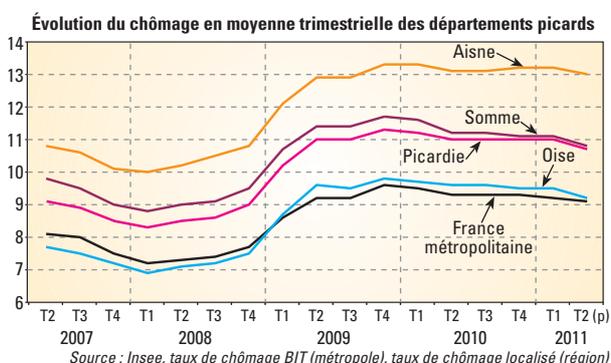
**En France, le climat conjoncturel dans le bâtiment repart à la hausse depuis le début de l'année 2011**. Les perspectives générales, qui traduisent l'opinion des entrepreneurs sur l'évolution globale du secteur, restent nettement supérieures à leur moyenne de longue période.



\*Note : les enquêtes de conjoncture régionales sont désormais publiées selon la nouvelle nomenclature d'activité française, NAF rév2.

**E**n moyenne sur le deuxième trimestre 2011, le taux de chômage en Picardie est de 10,7 %, soit une baisse conséquente de -0,3 point. En France métropolitaine, le taux de chômage enregistre un léger repli par rapport au premier trimestre 2011 (-0,1 point). Il s'établit à 9,1 % de la population active, soit 2,6 millions de personnes.

Après une stabilité entre le quatrième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011, le taux de chômage diminue dans tous les départements picards. Dans l'Aisne, le chômage s'élève à 13,0 %, soit une baisse de -0,2 point. C'est le deuxième département le plus touché, derrière l'Hérault (13,4 %). Dans l'Oise, le taux de chômage est de 9,2 %, soit une diminution importante de -0,3 point. Il est légèrement supérieur (+0,1 point) au taux métropolitain. Dans la Somme, le chômage recule aussi de -0,3 point. Il atteint 10,8 %.



Au 30 juin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi augmente légèrement par rapport au 30 juin 2010. **Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi) croît de +0,6 % en Picardie et de +1,7 % en France métropolitaine.**

Sur la même période, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi varie selon le département : progression de +3,6 % dans l'Aisne, stabilité dans la Somme et diminution de -1,7 % dans l'Oise.

**En un an, le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans s'élève fortement, tant en Picardie (+13,7 %) qu'en France métropolitaine (+13,1 %).** Alors que le nombre de demandeurs d'emploi chez les hommes baisse, celui des femmes continue d'augmenter. Cette tendance se confirme en Picardie (-1,1 % contre +2,5 %) comme en France métropolitaine (-0,7 % contre +4,2 %).

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi au 30/06/11

	Demandeurs d'emploi (en milliers)	Évolution sur 1 an (en %)	Part des moins de 25 ans (en %)	Part des femmes (en %)
Aisne	29,0	3,6	19,2	47,6
Oise	32,5	-1,7	17,6	49,1
Somme	25,6	0,0	19,4	47,5
<b>Picardie</b>	<b>87,2</b>	<b>0,6</b>	<b>18,7</b>	<b>48,1</b>
France métropolitaine	2 536,0	1,7	14,5	48,7

Source : Direccte - Champ : DEFM de catégorie A (données brutes)

**Au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, la croissance de l'emploi picard ralentit fortement : +0,1 % en données provisoires contre +0,8 % au trimestre précédent.** Le taux régional est comparable à celui enregistré au niveau national, que ce soit pour cette période (+0,2%) ou en évolution annuelle (respectivement +1,3 % et +1,2 %).

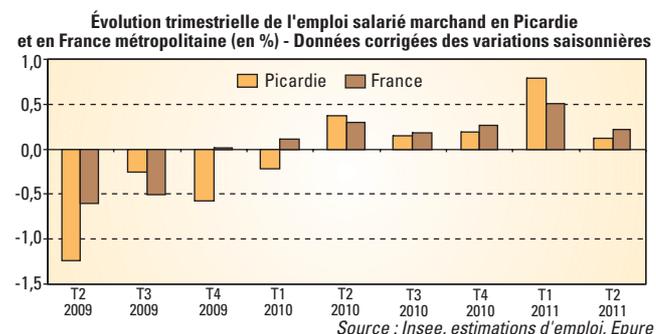
En Picardie, les effectifs salariés<sup>1</sup> progressent ce trimestre de 500 emplois, soit près de six fois moins qu'au trimestre précédent.

Cette progression plus modérée est liée à une situation moins favorable dans presque tous les secteurs d'activité, notamment ceux de l'intérim et des services marchands hors intérim, habituellement contributeurs importants à la création d'emplois picards. Ce trimestre, les services marchands hors intérim sont stables après avoir été en hausse de plus de 1 000 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre. Le secteur de l'intérim est plus touché : il affiche un bilan régional négatif (-1,5 %), ce qui ne s'était pas vu depuis 2 ans, alors que la stabilité est maintenue à l'échelon national.

Les reprises enregistrées au 1<sup>er</sup> trimestre des secteurs de l'industrie et de la construction ne se confirment pas ce trimestre.

Seul le secteur du commerce affiche un regain d'effectifs salariés de 1 %.

<sup>1</sup>Emplois salariés marchands (y compris intérim) des établissements affiliés à l'URSSAF, en données corrigées des variations saisonnières. NB : ces évolutions sont basées sur des données provisoires.



Taux d'évolution de l'emploi salarié marchand en Picardie et en France métropolitaine au 2<sup>e</sup> trimestre 2011 - Données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution trimestrielle		Évolution annuelle	
	Picardie	France métropolitaine	Picardie	France métropolitaine
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,2</b>
Industrie	0,1	-0,1	-0,4	-0,6
Construction	-0,4	0,3	-1,0	0,1
Commerce	1,0	0,1	0,8	0,5
Services marchands	-0,2	0,4	3,3	2,4
dont intérim	-1,5	0,0	15,1	9,7

Source : Insee, estimations d'emploi, Epure

Évolution de l'emploi salarié marchand en Picardie - Données CVS en nombre en fin de trimestre

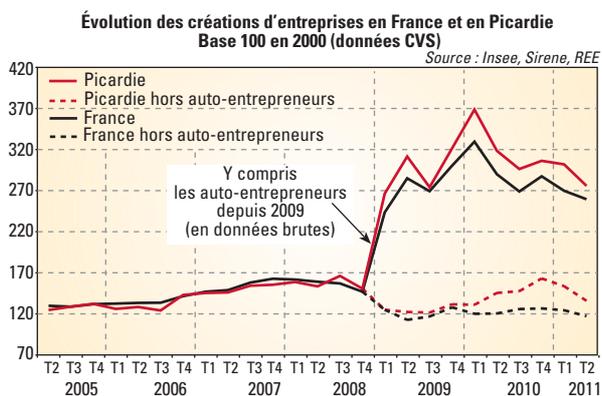
	Évolution trimestrielle		Évolution annuelle	Niveau
	1 <sup>er</sup> tr. 2011	2 <sup>e</sup> tr. 2011	2 <sup>e</sup> tr. 2011	2 <sup>e</sup> tr. 2011
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>2 985</b>	<b>461</b>	<b>4 758</b>	<b>383 766</b>
Industrie	481	133	-436	113 518
Construction	126	-136	-389	37 131
Commerce	73	752	611	76 130
Services marchands	2 305	-288	4 973	156 987
dont intérim	1 162	-315	2 722	20 798

Source : Insee, estimations d'emploi, Epure

**Au deuxième trimestre 2011, le nombre de créations d'entreprises diminue tant en Picardie qu'en France métropolitaine.** Les diminutions sont de -8,6 % pour la région et -3,8 % pour la France métropolitaine. Ce repli s'explique par un nombre de créations hors auto-entrepreneurs en diminution. En Picardie, le nombre de créations hors auto-entrepreneurs est de 1 380 créations au premier trimestre contre 1 170 au deuxième trimestre, soit une chute de -15,2 %. **Les créations d'auto-entreprises sont toujours porteuses : 1 480 en Picardie ce trimestre.**

La diminution du nombre de créations d'entreprises se constate dans plusieurs secteurs d'activité. Parmi les quatre secteurs les plus porteurs de créations, trois voient leur nombre de créations baisser. **Ces secteurs sont ceux du commerce et de la réparation (-6,6 %), du soutien aux entreprises (-13,1 %) et des services aux ménages (-24,1 %).** Il faut noter dans les services aux ménages, la chute importante du nombre de créations hors auto-entrepreneurs par rapport au trimestre précédent (77 créations contre 170).

**Sur un an, 11 300 entreprises ont été créées en Picardie et 573 700 en France métropolitaine. La tendance à la baisse est similaire : -8,0 % en Picardie et -8,6 % en France métropolitaine.** En glissement annuel, le nombre de créations d'entreprises se contracte dans les trois départements picards : -10,3 % dans l'Aisne, -8,8 % dans l'Oise et -4,3 % dans la Somme.



	2011		2 <sup>e</sup> tr. 11/	2 <sup>e</sup> tr. 11/
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> tr. 11	2 <sup>e</sup> tr. 10
<b>Picardie dont :</b>	<b>2 901</b>	<b>2 650</b>	<b>-8,6</b>	<b>-13,4</b>
Industrie	119	121	2,4	-20,2
Construction	445	458	2,9	-8,2
Commerce, réparation	713	666	-6,6	-5,3
Transport	57	49	-15,2	-15,9
Hébergement, restauration	131	136	3,9	-14,2
Information et communication	93	88	-6,1	-9,2
Activités financières	54	56	3,7	11,2
Activités immobilières	114	103	-9,8	16,3
Soutien aux entreprises	511	444	-13,1	-29,3
Enseignement, santé, action sociale	211	193	-8,7	1,1
Services aux ménages	450	341	-24,1	-22,4
<b>France</b>	<b>142 852</b>	<b>137 422</b>	<b>-3,8</b>	<b>-10,5</b>

Source : Insee, Sirene REE

**POUR EN SAVOIR PLUS**

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
onglet "Définitions et méthodes" thème "Nomenclatures"

**NOTE MÉTHODOLOGIQUE**

**Les enquêtes de conjoncture**

L'Insee effectue des enquêtes nationales auprès des entreprises des secteurs de l'industrie, des services et du bâtiment. Les résultats régionaux sont obtenus en appliquant aux indicateurs nationaux élémentaires la structure régionale des établissements selon leur secteur d'activité et leur taille. Le profil régional est établi à partir des masses salariales de la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif).

Les résultats sont présentés sous la forme de soldes d'opinion, écarts entre les proportions d'entrepreneurs qui estiment la situation « en hausse » et « en baisse » au regard de la question posée. Les réponses « stable » n'influencent pas la valeur des soldes. Cette représentation améliore la lisibilité sans perte d'information notable.

L'interprétation des soldes d'opinion est fondée sur l'évolution des séries plutôt que sur leur niveau. On peut toutefois comparer les soldes d'opinion à leur moyenne de longue période afin de tenir compte du comportement usuel de réponse des chefs d'entreprise.

La nomenclature d'activités française révision 2 (Naf Rév2) s'est substituée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 à la précédente nomenclature, dite Rév1, qui datait de 2003. Les données présentées sont recalculées selon cette nouvelle nomenclature. Le passage à la Naf Rév2 ayant modifié partiellement les regroupements d'activités, les données exposées ici ne sont pas comparables à l'identique aux anciennes données.

**Le taux de chômage**

Le taux de chômage est estimé à partir de l'Enquête Emploi et en adoptant les critères européens. Est définie comme chômeur toute personne qui déclare ne pas avoir travaillé au cours d'une semaine déterminée, être à la recherche active d'emploi et être disponible dans les 15 jours qui suivent pour prendre un travail.

Les séries de taux de chômage sont nouvelles. Elles tiennent désormais compte des résultats d'Estel 2008 (estimations d'emploi localisées), au lieu de résidence, qui peuvent conduire à des révisions de la population active occupée. Et, par conséquent, on observe des modifications des taux de chômage.

**Les Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)**

Depuis 2009, les demandeurs d'emploi sont répartis en cinq catégories (A, B, C, D et E). La catégorie A concerne les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi (anciennement catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite).

**Les estimations d'emploi**

L'évolution de l'emploi est basée sur les bordereaux récapitulatifs de cotisations adressés par les employeurs à l'URSSAF. Les données concernent l'ensemble de l'économie hors secteurs de l'agriculture et secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale).

**Les créations d'entreprises**

La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire des entreprises et des établissements.

À partir de 2009, les créations d'entreprises sont diffusées dans la nomenclature agrégée NA fondée sur la NAF rév. 2.

**ZOOM SUR LA NOUVELLE NOMENCLATURE D'ACTIVITÉ NAF RÉV. 2**

La nomenclature d'activités française (NAF rév.2) a remplacé, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la NAF rév.1 (mise en place en 1993 et révisée en 2003). Les différentes sources statistiques utilisées à l'Insee ont progressivement intégré ce changement (SIRENE, EPURE...). Depuis mai 2010, les résultats nationaux des différentes enquêtes de conjoncture sont disponibles en NAF rév.2. Les résultats régionaux des enquêtes de conjoncture le sont désormais depuis le mois de juin 2011. La structure des nomenclatures d'activités est sensiblement modifiée au profit des services d'une part, et des activités à fort contenu technologique d'autre part.

Dans le secteur de l'industrie : création d'une division pour les industries des technologies de l'information et de la communication (Tic) reflétant la convergence technologique entre les industries de l'informatique, des télécommunications et de l'audiovisuel.

Dans le bâtiment : pour le gros œuvre, ajout des travaux de construction spécialisés (démolition et préparation des sites ; travaux d'installation électrique, plomberie ; travaux de finition), et l'inclusion de la promotion immobilière dans la construction.

Dans les services : la séparation, parmi les services rendus principalement aux entreprises, entre "activités spécialisées, scientifiques et techniques" et "activités de services administratifs et de soutien".

**Autres modifications :**

- l'identification systématique des activités d'entretien et de réparation, par une division de l'industrie manufacturière pour les biens d'équipement, par un groupe du commerce pour l'automobile et par une division des services pour les ordinateurs et les biens personnels et domestiques.

- la création de deux sections transversales, l'une relative à l'information et à la communication (production, distribution, traitement et transmission de l'information et des produits culturels), l'autre à l'environnement (captage et distribution d'eau, assainissement, collecte et gestion des déchets, dépollution).